

des usines font imprimer sur leurs boîtes des noms français tels que : Nantes, Lorient, Les Sables d'Olonne, ce qui trompe parfaitement l'acheteur, car l'apparence de la boîte est toute française. Ouvrez cette boîte, en général la sardine est très bien, mais l'huile est infecte et a ce goût et cette odeur caractéristiques de l'huile forte d'Espagne et de Portugal qui en empêche la vente à tout Européen et même aux indigènes, car dans les colonies, où on paie cher, on veut du bon.

Les Allemands achètent de ces sardines et les exportent à leurs correspondants; on ne peut les blâmer, mais ce qui leur fait blâmer, ce sont les fabricants français qui font offrir ces sardines à nos commissionnaires à Paris ou Bordeaux, en leur affirmant qu'elles sont faites en France, et qui les chargent ensuite dans des ports français pour outre-mer sans être inquiétés.

Au lieu de faire entendre des plaintes incessantes, les fabricants français feraient mieux, pour empêcher les contrefaçons de leurs marques, de rechercher les moyens d'empêcher d'abord le transit de tout produit venant de l'étranger qui ne porterait pas en lui-même les noms réels du fabricant, de la ville de fabrication et de l'état dont dépend cette ville.

De récents procès au sujet de sardines françaises mises sur des draps, boutons, boîtes de sardines, n'ont pas empêché les fabricants de continuer leur fraude, et dans un moment où le gouvernement a tellement besoin d'argent, la douane devrait agir vigoureusement pour réprimer cette fraude. Quant aux produits qui ne transigent pas en France, ils devraient être saisis et le gouvernement devrait introduire dans la convention pendante avec certaines puissances pour protéger les marques de fabrication un article spécial afin de mettre nos fabricants à l'abri de cette contrefaçon; en exigeant ce que je demande plus haut, c'est-à-dire que le nom du fabricant, celui de la ville de fabrication et celui de l'état dont dépend cette ville soient inscrits sur le produit et sur le colis à l'extérieur.

Une autre mesure qui serait urgente de prendre, ce serait d'être autorisé à visiter toutes les imprimeries sur papier, sur verres, sur fer-blanc, afin de saisir les marques et étiquettes, qui pour la plupart, sont fabriquées en France. En résumé, nos fabricants français se plaignent de la concurrence étrangère, des contrefaçons de leurs marques, de la mauvaise qualité des produits ainsi présentés; mais n'ont-ils pas également prêté leur appui sans le savoir, ou du moins engagé des nations rivales à leur faire concurrence par des marques similaires, en créant eux-mêmes ces marques frauduleuses et de fantaisie qui recouvrent des produits français de fort mauvaise qualité; et le manque d'initiative de la part de nos industriels, qui ne s'occupent nullement de soutenir leurs marques et négligent d'améliorer leur système de fabrication, afin de produire bon et cher marché, a fait perdre notre prépondérance industrielle sur toutes les places des colonies.

On examinera ce projet de loi et on conviendrait de prendre, dès à présent, en prévision d'un épidémie cholérique. La commission a approuvé ce qu'a fait déjà la municipalité, mais elle a insisté pour que la police se montre très rigide dans l'application de ces dispositions.

La commission municipale sera priée de commencer la construction des baraques pour lesquels le conseil a voté des crédits. Ces baraques, qui, dans la pensée de l'ancien conseil, devaient être élevés vers les Hauts-Champs, sur un terrain appartenant aux hospices, sont destinés à recevoir les varioleux; mais ils pourraient être utiles pour les cholériques, si l'épidémie, qui sévit à Toulon, venait à sévir dans nos murs.

L'administration des hospices ne manquera pas d'étudier, de son côté, l'organisation du service spécial qui lui faudrait établir dans ces baraques, ou en d'autres annexes, si cela devenait malheureusement nécessaire.

Lorsque le choléra fit son apparition en Egypte, l'année dernière, M. Léon Allart, maire de Roubaix, réunit le corps médical de la ville et lui demanda ses avis. Un rapport fut rédigé par les docteurs Buttrille et Largillière. Ce rapport a naturellement été consulté, jeudi, par la commission cantonale d'hygiène, qui a prié son président de demander, en outre, aux médecins, une notice très claire et très concise sur les symptômes, les précautions à prendre contre le choléra (précautions à l'état de santé et précautions en cas de maladie). Cette notice serait imprimée et distribuée en ville.

La commission voudrait voir parmi ses membres les maires de Wattrelos et de Wasnes-au-Bassin. La commission pense que des médicaments devraient être déposés dans les postes de police, à la disposition des médecins et que le service téléphonique municipal pourrait utilement être employé pour les familles qui seraient atteintes de choléra par la maladie. On avertirait le poste de police le plus proche de la demeure du médecin dont on voudrait avoir les secours; un agent se détacherait pour aller avertir le médecin et lui donner l'adresse du malade.

La commission municipale a approuvé le projet de loi relatif à l'excution de la loi du 5 avril 1884. M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

La commission municipale a approuvé le projet de loi relatif à l'excution de la loi du 5 avril 1884. M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

La commission municipale a approuvé le projet de loi relatif à l'excution de la loi du 5 avril 1884. M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

La commission municipale a approuvé le projet de loi relatif à l'excution de la loi du 5 avril 1884. M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

La commission municipale a approuvé le projet de loi relatif à l'excution de la loi du 5 avril 1884. M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

La commission municipale a approuvé le projet de loi relatif à l'excution de la loi du 5 avril 1884. M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

M. le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES  
Paris, 5 juillet, minuit 40.  
La pression barométrique est de 768 mm à Brest.  
763 à Paris.  
764 à Biarritz.  
764 à Brest.  
Baisse générale de 2 à 3 mm sur nos régions.  
Baisse de 4 sur Paris.  
4 — Brest.  
Les pressions restent très uniformes.  
Temps calme; vent faible, ciel nuageux.  
Orages prochains.

## CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

La police des cafés et des cabarets. — M. le maire de Roubaix vient de prendre l'arrêté suivant :  
Le maire de la ville de Roubaix.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.

Le maire de la ville de Roubaix, le 5 juillet 1884.